

Développement du dispositif Mobilib' Véhicules Utilitaires Partagés

AVIS D'ATTRIBUTION ET DE CONCLUSION DES CONTRATS : APPEL À CANDIDATURES POUR L'ATTRIBUTION et L'EXPLOITATION DE STATIONS DE VEHICULES UTILITAIRES PARTAGES EN VOIRIE A PARIS AVEC BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE

Nom et adresse officiels de la personne publique : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des déplacements - Agence de la mobilité

Correspondant Ville de Paris - DVD courriel : dvd-appel@paris.fr, adresse internet : <http://paris.fr>

Objet de l'appel à candidatures : permettre aux opérateurs intéressés d'occuper des places en voirie parisienne pour développer des services de véhicules utilitaires partagés en boucle avec bornes de recharge pour leurs propres besoins commerciaux

Publication : sur www.paris.fr

Début de publication : 13 juin 2019

Début de publication rectifiée : 11 juillet 2019

Date limite de remise des plis initiale : 15 juillet 2019

Date limite de remise des plis rectifiée : 12 août 2019

Type de procédure : Appel à candidatures

Attributaires : Clem-e, Ubeeqo France

Critères d'attribution : en application des critères énoncés dans l'appel à candidatures

Date de conclusion des contrats : 12 mars 2020

Date de publication du présent avis : 2 juin 2020

Le contrat signé peut être contesté par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, au titre du recours en contestation de validité du contrat.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction du recours : Tribunal administratif de Paris - 7, rue de Jouy - 75181 Paris cedex 04

- courrier électronique: greffe.ta-paris@iuradm.fr

- téléphone: 01.44.59.44.00 - télécopie: 01.44.59.46.46.